

voirs publics de collaborer avec l'individu pour enrayer un mal dont souffre la nation. On trouvera sur les dangers de l'usage de l'alcool, et sur les moyens de prévenir la tuberculose des conseils très avisés que l'on devrait connaître dans toutes nos familles.

Le « Petit traité d'hygiène » ne saurait donc être trop répandu dans les paroisses canadiennes. Il n'est pas rédigé sous une forme trop didactique; on n'y procède pas par demandes et par réponses : et c'est pourquoi sans doute le Conseil de l'Instruction publique l'a recommandé comme « livre du maître » pour nos écoles primaires ; mais, c'est précisément cette forme libre, très précise d'ailleurs et très condensée, qui en fait la lecture si facile et si attrayante. C'est un livre où le maître, les parents et les enfants trouveront grand profit. Et, nous l'espérons, ce petit traité ira de l'école dans la famille faire son œuvre bonne et salutaire.

CAMILLE ROY, Ptre.

Québec, le 14 juin 1906.